

Mairie de La Chaussée



MESURES LIEES AU CORONAVIRIUS

16 mars 2020

Les instructions du Président de la République nous imposent de rester à domicile le plus possible pour une période d'au moins 15 jours.

Il y va de la responsabilité de chacun d'entre nous de participer à cet effort sanitaire sans précédent.

La mairie est fermée au public dès ce mardi 17 mars à midi. Un accueil téléphonique d'urgence sera assuré malgré tout au 05 49 22 73 67.

Je demande à chacun d'entre vous d'être attentif aux personnes vulnérables, seules ou sans famille proche pour s'assurer qu'elles ne manquent de rien. Cette prise de contact peut parfaitement se faire de manière téléphonique, sans sortir de chez vous afin de respecter les consignes de confinement. J'ai demandé aussi au conseil municipal de participer activement à ces vérifications.

En cas de nécessité, nous organisons un service pour les personnes les plus fragiles permettant de pallier cette aide et ainsi faire en sorte que personne ne manque de besoins minimums.

En cas de besoin, vous voudrez bien contacter le numéro suivant (et uniquement celui-ci) :

07 86 97 88 86

La consigne impérative reste cependant de rester chez vous. Cette mesure est vitale.

Alain LEGRAND

Maire de La Chaussée